

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 11368
Numéro SIREN : 562 000 349
Nom ou dénomination : SERVICES CONSEIL EXPERTISES TERRITOIRES

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2023 sous le numéro de dépôt 60546

SERVICES CONSEIL EXPERTISES TERRITOIRES (SCET)
Société anonyme au capital de 42.608.000 euros
Siège social : 52 rue Jacques Hillairet – 75612 Paris Cedex 12
RCS Paris 562 000 349

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 15 JUIN 2023

EXTRAIT

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

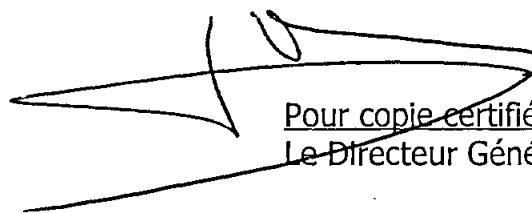
Deuxième résolution : affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui s'élève à -844 469 €, de la manière suivante

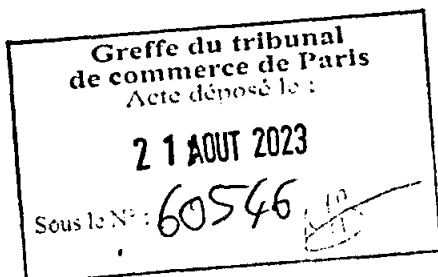
- ✓ Perte de l'exercice : - 844 469 €
- ✓ Report à nouveau antérieur : - 29 778 564 €
- ✓ Au compte report à nouveau, s'élevant ainsi à - 30 623 033 €.

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



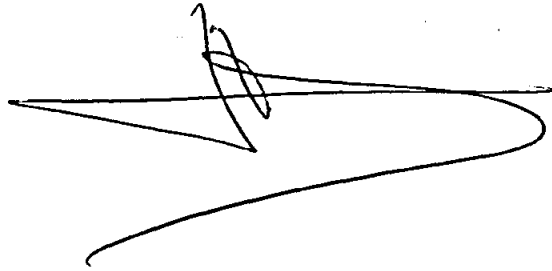
Pour copie certifiée conforme
Le Directeur Général



Certifié conforme

mazars

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

SCET

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

SCET

Société anonyme au capital de 42 608 000 €

Siège social : 52, rue Jacques Hillairet – 75012 Paris

RCS : Paris 562 000 349

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société SCET,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SCET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les modalités présentées dans l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaire et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation. Ces appréciations n'appellent pas de remarque particulière de notre part, tant au regard de la méthodologie appliquée, que du caractère raisonnable des évaluations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :


- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 31 mai 2023

DocuSigned by:

0ACA167EB2014A5...

Gilles Magnan


Associé

SCET SA

52 rue Jacques Hillairet

75612 PARIS Cedex 12

Comptes au 31/12/2022





Comptes annuels



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé	4 000 000		4 000 000	4 000 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 365 211	1 298 080	67 131	71 871
Fonds commercial	4 735 372	4 735 371	1	1
Autres immobilisations incorporelles	115 216		115 216	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	102 021		102 021	102 021
Constructions	2 531 672	1 897 124	634 548	965 902
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	882 340	877 509	4 831	12 393
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	98 664		98 664	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	14 141 985	2 819 082	11 322 903	12 092 446
Créances rattachées à des participations	7 760		7 760	7 760
Autres titres immobilisés	8 385		8 385	8 385
Prêts	1 801 136		1 801 136	1 859 297
Autres immobilisations financières	630 689		630 689	415 992
ACTIF IMMOBILISE	26 420 451	11 627 166	14 793 285	15 536 068
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	15 247		15 247	1 109
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	6 537 784	1 540 221	4 997 563	6 380 112
Autres créances	1 013 230		1 013 230	1 091 808
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	5 762 593		5 762 593	6 969 466
Disponibilités	2 236 682		2 236 682	2 236 955
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	176 082		176 082	663 950
ACTIF CIRCULANT	15 741 616	1 540 221	14 201 395	17 343 399
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	46 162 068	13 167 387	32 994 680	36 879 467



scet



Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé :)	42 608 000	42 608 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	160 800	160 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	6 232 350	6 232 350
Report à nouveau	-29 778 564	-28 886 103
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-844 469	-892 461
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	18 378 117	19 222 586
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	852 754	1 087 720
Provisions pour charges	2 608 831	3 374 972
PROVISIONS	3 461 586	4 462 692
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 403 725	4 500 000
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 150 559	2 604 285
Dettes fiscales et sociales	3 515 417	4 596 695
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	94 040	
Autres dettes	972 154	1 474 559
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	19 083	18 649
DETTES	11 154 978	13 194 188
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	32 994 680	36 879 467



Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	19 807 249		19 807 249	21 789 361
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	19 807 249		19 807 249	21 789 361
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 727 090	3 724 710
Autres produits			424 844	618 136
PRODUITS D'EXPLOITATION			22 959 182	26 132 207
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			8 665 971	8 171 711
Impôts, taxes et versements assimilés			789 325	880 120
Salaires et traitements			9 234 768	10 249 367
Charges sociales			4 212 211	4 797 092
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			332 116	555 524
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 540 221	1 445 682
Dotations aux provisions			280 301	710 667
Autres charges			427 133	69 731
CHARGES D'EXPLOITATION			25 482 047	26 879 894
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 522 864	-747 687
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				100 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			21 106	11 932
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				15
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			24 662	1 177
PRODUITS FINANCIERS			45 769	113 124
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			799 543	766 000
Intérêts et charges assimilées			35 173	2 931
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 283	
CHARGES FINANCIERES			835 999	768 931
RESULTAT FINANCIER			-790 230	-655 807
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-3 313 094	-1 403 494



Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		606 733
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 550 019	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 550 019	606 733
Chargés exceptionnelles sur opérations de gestion	12 792	70 808
Chargés exceptionnelles sur opérations en capital	68 602	24 891
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	81 394	95 699
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 468 625	511 034
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	25 554 971	26 852 063
TOTAL DES CHARGES	26 399 440	27 744 524
BENEFICE OU PERTE	-844 469	-892 461



Annexes



FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La SCET poursuit son objectif de retour à l'équilibre en prenant des mesures de rationalisation concernant ses moyens humains mais également ses moyens généraux. La société a entrepris une refonte de son organisation à la fois au niveau des métiers mais aussi des fonctions supports.

La SCET qui avait contracté un prêt Garanti par l'Etat de 4 500 000 € en 2020, a effectué son premier remboursement au mois de décembre 2022.

REGLES ET METHODE COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, de régularité et d'image fidèle conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La SCET applique le règlement ANC-2014-3 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N°2015-06 du 23 novembre 2015 et N°2016-07 du 4 novembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles sont constituées :

- de logiciels évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans.
- de fonds de commerce apportés par les sociétés BETURE, CD CONSULTANT, CD HABITAT (en provenance de SCIC DEVELOPPEMENT et GFF INSTITUTIONNELS) et CD CITES (en provenance de ICADE G3A).

L'ensemble de ces fonds de commerce sont à ce jour provisionnés à 100 %.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pratiqués sur l'actif immobilisé sont déterminés selon la méthode linéaire compte tenue de la durée d'utilisation de chaque bien.

Constructions	25 ans ou 30 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Agencements, installations, mobiliers de bureau	6 ans à 10 ans

Il n'a pas été pratiqué d'amortissements dérogatoires.

TITRES DE PARTICIPATION

La valeur d'inventaire des titres de participation a été déterminée d'après la valeur de la quote part de situation nette comptable détenue par la SCET, dans les capitaux propres de ses filiales et participations.

Conformément à ce principe, les modalités suivantes ont été retenues :

- L'estimation de la valeur des titres de participation se fonde sur leur coût d'acquisition, sauf les cas où la quote part de situation nette comptable de la filiale est inférieure à ce prix. Dans ce cas, le coût d'acquisition est également comparé à la valeur d'usage déterminée à partir de la quote part de situation nette corrigée d'éventuels éléments complémentaires d'appréciation.
- Sur la base de ces estimations, la dépréciation des titres de participation est complétée, le cas échéant, par une dépréciation des créances aux filiales et par des provisions pour risques en cas de situation nette négative.

En ce qui concerne les récentes acquisitions de titres (CEI, Citadia, Aatiko), il a été effectué au 31 décembre 2022 un test de dépréciation afin de déterminer la valeur de ces entreprises par la méthode des discounted cash-flows. Suite à cette analyse, la SCET a constaté une perte de valeur de 800 K€ pour CEI.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Il s'agit principalement des prêts à l'effort construction présentés à leur valeur nominale, et des dépôts et cautionnements versés.

AUTRES PROVISIONS

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.



Des provisions sur créances douteuses ont été constituées.

Chaque créance fait l'objet d'une étude sur sa recouvrabilité en fonction de son ancienneté et des litiges éventuels :

- Provision à 50% pour les créances supérieures à 6 mois.
- Provision à 100% pour les créances supérieures à 1 an ou concernant des sociétés en cours de liquidation.

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux risques et charges encourus et connus à la clôture de l'exercice.

Dans le cadre des activités réalisées par la société, des litiges apparaissent régulièrement. Les provisions éventuellement constituées sont, sur la base de l'évaluation faite par la société et ses conseils, jugées suffisantes à la clôture et la société considère qu'elle dispose de l'ensemble des éléments lui permettant d'étayer sa position.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS ET AUTRES PLACEMENTS

La SCET place ses excédents de trésorerie sur des SICAV auprès de la BNP PARIBAS

OPERATIONS DE MANDATS

La société gère des opérations de mandat en paiement pour compte.

Un compte bancaire pour chaque opération est ouvert pour enregistrer tous les encaissements et décaissements en contrepartie d'un compte créditeur divers distinct pour chaque opération.

ENGAGEMENTS DE FIN DE CARRIERE ET AUTRES AVANTAGES LONG TERME

Dans le respect de la recommandation du CNC 2013-R-002 et à la norme IAS 19 R, la SCET constate une provision pour engagement de retraite basée sur les indemnités conventionnelles de départ volontaire.

Les engagements bruts (méthode rétrospective) sont affectés de la probabilité d'être présent dans la société à l'âge de la retraite (application du taux moyen de départ annuel et des tables de mortalité des années 2003-2005) et indexés à 2 % pour tenir compte de l'évolution moyenne de la masse salariale. Est appliqué alors un taux de turn over calculé par tranches d'âges sur une moyenne des 3 derniers exercices.

Les hypothèses de départ tiennent compte à la fois de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) 2009 et d'une étude portant sur le calcul de l'âge moyen des départs réalisés à la SCET :

- 30% des départs volontaires se feraient avant 63 ans pour les salariés âgés de moins de 40 ans à la date de clôture,
- 40% des départs volontaires se feraient avant 63 ans pour les salariés âgés de 40 ans à moins de 45 ans à la date de clôture,



- 50% des départs volontaires se feraient avant 63 ans pour les salariés âgés de 45 ans à moins de 50 ans à la date de clôture,
 - 60% des départs volontaires se feraient avant 63 ans pour les salariés âgés de 50 ans à moins de 55 ans à la date de clôture,
 - 70% des départs volontaires se feraient avant 63 ans pour les salariés âgés de 55 ans et plus à la date de clôture.
- Pour chacune de ces hypothèses, le complément à 100% concerne les départs volontaires après 63 ans.

L'assiette de calcul est déterminée à partir de la rémunération globale brute des 12 derniers mois précédant la date de rupture à savoir salaire de base + indemnité de fonction + prime de performance et/ou individuelle + prime de vacances.

Cette indemnité de départ est limitée à 100 000 € bruts.

De plus, les indemnités des salariés susceptibles de partir à la retraite en 2022 sont calculées en réel et prises en compte dans le calcul de la provision.

Le résultat ainsi obtenu est actualisé à 3,1 % sur la base du taux de rendement à maturité 14 ans des obligations Corporate (à versement de coupons fixes) de la zone euro notées AA et chargé à 47 %.

Suite à la mise en place de SCET GE, la SCET s'était engagée auprès de SCET GE à prendre en charge au moment du départ à la retraite des salariés transférés, l'indemnité de départ à la retraite. Celle-ci est calculée à la date de leur transfert soit au 31.03.2013 pour la plupart des salariés soit au 31 décembre de l'année précédant la date de leur transfert.

Ainsi concernant ces salariés, la SCET a maintenu dans ses comptes une PIDR de 574 K€ à fin décembre 2022 contre 804 K€ à fin décembre 2021.

PARTICIPATION DES SALARIES

Suite à la création de SCET GE, un accord de participation aux résultats UES a été conclu le 25 juin 2013 pour une durée indéterminée avec les Organisations Syndicales.

La réserve spéciale de participation est calculée conformément à la formule de droit commun définie par l'article L 3324-1 du Code du travail.

Elle s'exprime par la formule : $RSP = \frac{1}{2} (B - 5\%C) * (S/VA)$.

Pour l'exercice 2022, aucune provision n'a pu être constatée compte tenu du résultat fiscal déficitaire.

REMUNERATIONS

Le montant des 10 meilleures rémunérations s'établit à 1 366 365 € (1 299 698 € pour l'exercice 2021).

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux Comptes s'élèvent à 84 K€ HT pour l'exercice 2022.



CHIFFRE D'AFFAIRES

Les opérations qui composent le chiffre d'affaires sont comptabilisées à l'avancement.

L'analyse des contrats permet de provisionner des pertes à terminaison lorsqu'ils sont prévus déficitaires à leur terme.

La sélection des contrats a conduit à calculer un pourcentage sur la totalité des contrats en terme de marge négative et à son échéance finale.

Ainsi la sélection s'ouvre aux affaires pour lesquelles la totalité du CA n'est pas facturé mais qui affichent un taux d'avancement sur les charges de plus de 100 %, ou qui présente un écart entre le taux d'avancement des charges par rapport au taux d'avancement des produits supérieur de 50%.

Le montant de la perte est alors obtenu en effectuant le calcul suivant :

$(\text{CA restant à facturer} * \text{charges déjà constatées}) - \text{CA restant à facturer}$
 CA déjà constaté

Une décote de 50% est appliquée sur ce résultat dans la mesure où les contrats supportent des coûts très significatifs lors de leur mise en place et que les coûts s'avèrent moins importants par la suite.

La SCET a évalué en 2022 cette provision pour pertes à terminaison sans changement de méthode par rapport à l'exercice précédent.

La société a constaté dans ses comptes en 2022 une provision de 142 K€ contre 458 K€ en 2021.

COMPTES CONSOLIDES

Les comptes de la société sont intégrés dans la consolidation du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations domicilié au 51 rue de Lille à Paris 7^{ème}- Siret 180020026 00019.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il est prévu en 2023 de céder la filiale CEI.

Par ailleurs, la SCET va changer de siège social courant du mois de juin 2024.



Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 417 134		169 534
Terrains	102 021		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	1 356 335		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	1 740 511		
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	44 755		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	965 264		2 745
Emballages récupérables et divers	2 157		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			98 664
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 211 043		101 409
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	14 119 745		30 000
Autres titres immobilisés	8 385		
Prêts et autres immobilisations financières	2 275 289		263 599
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16 403 419		293 599
TOTAL GENERAL	27 031 596		564 542

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		370 869	6 215 799	
Terrains			102 021	
Constructions sur sol propre		456 554	899 781	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		108 620	1 631 892	
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			44 755	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		132 581	835 429	
Emballages récupérables et divers			2 157	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes			98 664	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		697 755	3 614 698	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			14 149 745	
Autres titres immobilisés			8 385	
Prêts et autres immobilisations financières		107 062	2 431 826	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		107 062	16 589 955	
TOTAL GENERAL		1 175 686	26 420 451	



Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial	2 768 848			2 768 848
Autres immobilisations incorporelles	1 609 892	46 652	358 464	1 298 080
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 378 739	46 652	358 464	4 066 928
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 356 335		456 554	899 780
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	774 609	275 157	52 423	997 344
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	44 755			44 755
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	503 651	4 778		508 428
Emballages récupérables, divers	451 378	5 529	132 580	324 326
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 130 727	285 464	641 557	2 774 633
TOTAL GENERAL	7 509 466	332 116	1 000 021	6 841 561

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exception	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exception	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	3 374 972		766 141	2 608 831
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 087 720	280 301	515 267	852 754
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	4 462 692	280 301	1 281 408	3 461 586
Dépréciations immobilisations incorporelles	1 966 523			1 966 523
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	2 019 539	799 543		2 819 082
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	1 445 682	1 540 221	1 445 682	1 540 221
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	5 431 744	2 339 764	1 445 682	6 325 826
TOTAL GENERAL	9 894 436	2 620 065	2 727 090	9 787 412
Dotations et reprises d'exploitation		1 820 522	2 727 090	
Dotations et reprises financières		799 543		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Detail des provisions pour risques
et charges

Déclaration au 31/12/2022



Rubriques	Situation et mouvements				Provisions à la fin de l'exercice
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Pour risques clients	261 000	30 200		57 600	233 600
Pertes à terminaison	457 667	142 449	36 434	421 233	142 449
Ressource humaine	365 140	107 652			472 792
Pour indemnité de départ en retraite	3 339 533		663 154	94 497	2 581 882
Pour ancienneté	35 439		1 019	7 471	26 949
Autres risques	3 913				3 913
TOTAL	4 462 692	280 301	700 607	580 801	3 461 586



ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	7 760	7 760	
Prêts	1 801 136	99 603	1 701 533
Autres immobilisations financières	630 689	630 689	
Clients douteux ou litigieux	60 124	60 124	
Autres créances clients	6 477 660	6 477 660	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	26 378	26 378	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	6 232	6 232	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	319 145	319 145	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	566 900	566 900	
Débiteurs divers	94 575	94 575	
Charges constatées d'avance	176 082	176 082	
TOTAL GENERAL	10 166 681	8 465 148	1 701 533

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	47 645
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	105 806
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	4 403 725	1 155 304	3 248 421	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 150 559	2 150 559		
Personnel et comptes rattachés	923 675	923 675		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 078 727	1 078 727		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 364 688	1 364 688		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	148 327	148 327		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	94 040	94 040		
Groupe et associés				
Autres dettes	972 154	972 154		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	19 083	19 083		
TOTAL GENERAL	11 154 978	7 906 556	3 248 421	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	96 275
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	



Exprimé en €

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		14 111 985	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	389 722	71 083	
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			



Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2022	Différence
CHARGES À PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH				
408100	FOURN FACTURES NON PARV LETTREE	1 335 927,90	1 678 619,27	-342 691,37
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH		1 335 927,90	1 678 619,27	-342 691,37
AUTRES DETTES				
419800	RRR A ACCORDER & AUT AV A ETABLIR	58 000,00	199 344,68	-141 344,68
TOTAL AUTRES DETTES		58 000,00	199 344,68	-141 344,68
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PERS DETTES PROV PR CP	690 485,17	871 900,37	18 584,80
428300	PROVISION PRIME DE PERFORMANCE		683 647,00	-683 647,00
428600	PERS AUT CAP	31 009,00	31 009,00	
438200	CHG SOC SI/ CP	413 209,43	409 793,17	3 416,26
438300	CHARGES SOCIALES SUR PRIMES PERF		321 314,00	-321 314,00
438600	AUT CAP	11 415,00	7 262,00	4 153,00
448800	ETAT - TAXE APPR A PAYER		-11 515,80	11 515,80
448810	ETAT - CAP PART EFF CONSTRUCTION		-47 645,08	-47 645,08
448830	ETAT - AUT CAP		-11 347,66	11 347,66
448840	TAXE EFFORT CONSTRUCTION	43 027,85		43 027,85
448850	ATLAS FORMATION	4 449,32		4 449,32
448860	ADESATT	914,89		914,89
448870	TAXE APPRENTISSAGE	8 781,27		8 781,27
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		1 403 291,93	2 349 707,18	-946 415,23
TOTAL CHARGES À PAYER		2 739 219,83	4 028 326,45	-1 289 106,62

Charges et produits constatés d'avance



DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Sous traitance	50 908
Locations	27 948
Maintenance	79 885
Abonnements	14 341
Autres	3 000

TOTAL 176 082

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Sur facturation	19 083
Sur arrêté des comptes	0

TOTAL 19 083



PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2021	31/12/2022
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		
418100 CLIENTS- FACTURES A ETABLIR	414 010,81	913 069,18
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	414 010,81	913 069,18
AUTRES CREANCES		
409110 AVOIR A RECEVOIR	1 109,00	15 246,56
448700 ETAT- PRODUIT A RECEVOIR	235 484,00	
TOTAL AUTRES CREANCES	236 593,00	15 246,56
BANQUES, ETABLISSEMENTS FINANCIERS		
518700 BANQUES-PRODUITS A RECEVOIR		
TOTAL BANQUES, ETABLISSEMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	650 603,81	928 315,74



VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS

	VALEUR COMPTABLE AU 31/12/2022	Valeur marché au 31/12/2022			Moins values latentes	Plus values latentes
		OPCVM Trésorerie régulière	OPCVM Trésorerie dynamique	Obligations		
VMP					0	
VMP autres gestions	5 737 930	5 737 930				24 662
Intérêts courus	0					0
	5 737 930	5 737 930	0	0	0	24 662

DISPONIBILITES

	Disponibilités	Fonds détenus pour compte (*)	Total
- Banques	2 132 065	104 617	2 236 682
- Compte à terme			0
Total 1	2 132 065	104 617	2 236 682
- Intérêts courus à recevoir			
Total général	2 132 065	104 617	2 236 682

(*) mandat

Composition du capital social

Déclaration au 31/12/2022



Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	10 652 000			4
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				



Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		19 222 586
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		19 222 586
Variations en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	844 469	
	SOLDE	844 469
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		18 378 117



Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	%
Contrat de réseau	7 478 977		7 478 977	7 842 288	-4,63 %
Prestations d'expertise	10 110 737		10 110 737	10 352 815	-2,34 %
Mise à disposition de personnel	492 672		492 672	452 100	8,97 %
Management de sociétés- Gestion	13 300		13 300	923 025	-98,56 %
Management de projets	104 472		104 472	428 169	-75,60 %
Gestion immobilière	4 005		4 005	124 025	-96,77 %
Formation	1 089 348		1 089 348	875 817	24,38 %
Mise à disposition de moyens	361 000		361 000	361 000	
Autres	152 736		152 736	430 123	-64,49 %
TOTAL	19 807 249		19 807 249	21 789 361	-9,10 %



Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Litige Wolford	1 500	671800
Remboursement Ville de Nogent	11 292	671800
VNC immobilisations incorporelles	12 405	675100
VNC immobilisations corporelles	56 197	675200

TOTAL	81394	
--------------	--------------	--

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Ventes des locaux de bureaux de Nantes	2 550 000	775200
Divers	19	778800

TOTAL	2,550,019	
--------------	------------------	--

Repartition de l'impôt sur les bénéfices

Déclaration au 31/12/2022



Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-3 313 094		-3 313 094
Résultat exceptionnel à court terme	2 468 625		2 468 625
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	-844 469		-844 469

Engagements financiers donnés
et reçus

Engagements donnés					
Catégories d'engagements	Total	Au profit de			
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées
TOTAL					

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Pret Garanti par l'Etat	4 220 766					4 220 766
Aval et Cautions délivrés par BNP en faveur d'Orias	115 000					115 000
Garantie sur le marché d'Etude de régénération de secteurs sur CERG)	16 632					16 632
EV GAPD loyer chemin Vert	257 520					257 520
TOTAL	4 609 918					4 609 918

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						



Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
CEI (31/12/2021)	8 000 397 856	100	3 805 543 1 600 000			1 532 044 86 273
CITADIA Conseil (31/12/2021)	37 000 563 050	100	6 460 000 6 000 000			2 659 938 14 018
AATIKO (31/12/2021)	30 000 1 409 321	100	3 673 093 3 673 093			745 786 114 165
PUBLICATIONS D'ARCHITECTE et URBANISME (31/12/2021)	532 500 531 422	100		3 3	250 000	259 683 -304 915
		0,00				
		0,00				
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
SCET EXPERTISE (30/09/2021)	30 000 117 020	38,67	11 600 11 600			361 328 9 871
OUEST ENERGIE	3 049 18 580	12,5	381			
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
Autres		0,00	161 365 8 207			
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				



Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Rapport de gestion 2022 – SCET et filiales



I. LES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SCET EN 2022

I.1 - Faits marquants

➤ Gouvernance

Recrutement complémentaire du Directeur Conseil SCET et DG Adjoint, arrivé en décembre 2022 et du DSI Groupe, rattaché au DAF, en septembre 2022.

➤ Transformation du Groupe SCET

Un plan de transformation, validé en Conseil d'Administration a été initié lors du 2nd semestre 2021, et a continué au long de l'année 2022

Volet RH

Climat social : Une enquête trimestrielle a été mise en place pour mesurer l'évolution du climat social au sein du groupe SCET (par filiale et par équipes) afin de pouvoir mener les actions correctrices ad hoc selon les résultats

Parcours de carrière : les grades (conseil) ont été homogénéisés pour la SCET, grilles et processus d'évaluation ont été revus afin d'être le plus objectifs possible et basés sur l'atteinte d'objectifs, quantitatifs et qualitatifs, collectifs et individuels. Les évaluations sont faites en bilatéral, puis en présence de la RH pour objectiver celles-ci, lors de comités talent.

Démarche métier

Une démarche d'amélioration des processus de gestion desancements de mission, animation récurrente de suivi de missions et réponse à appel d'offres à été réalisée en 2022

Projet ERP

Un projet ERP visant à homogénéiser les pratiques de gestion entre la SCET et ses filiales, simplifier l'applicatif SI et harmoniser le pilotage via un SI unifié a été initié en 2022 avec la sélection de l'éditeur (Odoo) et le lancement de la phase de conception, pour un déploiement visé fin 2023.

Cession de CEI

- Les négociations ont été finalisées fin décembre 2022 et les 2 parties se sont accordées sur la structure suivante :
- Prix ferme (forfaitaire) : 950k€, réglé par CEI au closing, complétée d'une partie de la trésorerie de CEI pour 450k€, remontée par la SCET, au closing également.



- Complément de prix plafonné à 300k€ sur 2 ans, structuré comme suit :
 - o 2 tranches, chacune plafonnée à 150k€ par an
 - o Le montant du complément de prix est basé sur l'EBE après intéressement des collaborateurs
- La date cible de réalisation de la cession est prévue en mai/juin 2023

Immobilier

- La cession des bureaux de Nantes a été réalisée en juin 2022 pour un montant de 2,6M€
- Le site de Paris va également changer d'adresse, en réponse à un enjeu de coûts et d'usage inadapté des locaux actuels. Le bail a été signé fin sept 2022 pour un déménagement en 2023. Le nouveau site se situera dans le 11^{ème} arrondissement de Paris.

➤ Autres éléments de gestion

Le remboursement du PGE contracté fin 2020 pour 4,5M€ a commencé fin 2022, pour une fin de remboursement en 2026.

Les tests de valorisation des filiales de la SCET ont conduit à une dépréciation de 0,8M€, sur CEI uniquement.

Faits marquants post-clôture

Aucun fait marquant post-clôture n'est à relever.

1.2 - Chiffre d'affaires

Pour 2022, le chiffre d'affaires du groupe SCET s'élève à 32 500k€, retraité des intercos et hors mise à disposition de ressources. Il se répartit comme suit :

- SCET : 19 293k€
- Citadia : 8 930k€
- CEI : 1 624k€
- Aatiko 2 557k€
- Urbanisme : 394k€
- Retraitement I/C : - 300k€

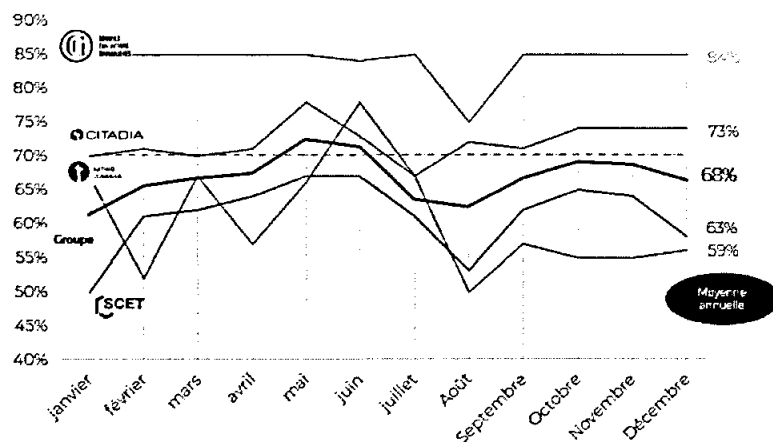
Soit une baisse par rapport à 2021 où le CA Groupe s'élevait à 33 086k€ à iso périmètre. Cette baisse est portée par le SCET en grande partie, du fait des arrêts des activités fin 2020 – AMO immobilière, Management de sociétés-, avec un CA 2021 qui intégrait encore une partie de ces activités pour 2 251k€ vs 122K€ en 2022.



Aux bornes de SCET SA et des activités cœur, le CA est in fine en croissance de 388k€. Le CA groupe, hors activités en extinction est en croissance de 1 517k€.

A fin Décembre				Variation Réel vs Budget 2022	Variation 2022/21
	Réel 2022	Budget 2022	2021		
GROUPE	32 416	33 112	33 029	-696	-613
SCET	19 249	20 494	20 991	-1 245	-1 742
Conseil	9 782	10 292	9 191	-510	591
Réseau Adhésion / Prestations	7 765	8 391	8 221	-626	-456
Formation	1 087	1 011	876	77	212
MAD	493	300	452	193	41
Activités en extinction	122	500	2 251	-378	-2 130
AATIKO	2 468	2 698	2 565	-230	-97
Conseil	1 868	2 043	1 924	-174	-56
Opérations	599	655	641	-56	-41
CITADIA	9 069	8 310	7 941	759	1 129
Citadia conseil	4 473	4 098	3 910	375	563
Citadia design	217	199	150	18	67
Even	2 890	2 648	2 842	242	48
Mercat	658	603	476	55	182
Aire publique	832	762	563	70	269
CEI	1 630	1 610	1 533	20	97

Le taux de staffing mis en place fin 2021 a atteint en moyenne 68% sur l'année, avec un pic à 70% sur le 2^{ème} trimestre (cible PMT).

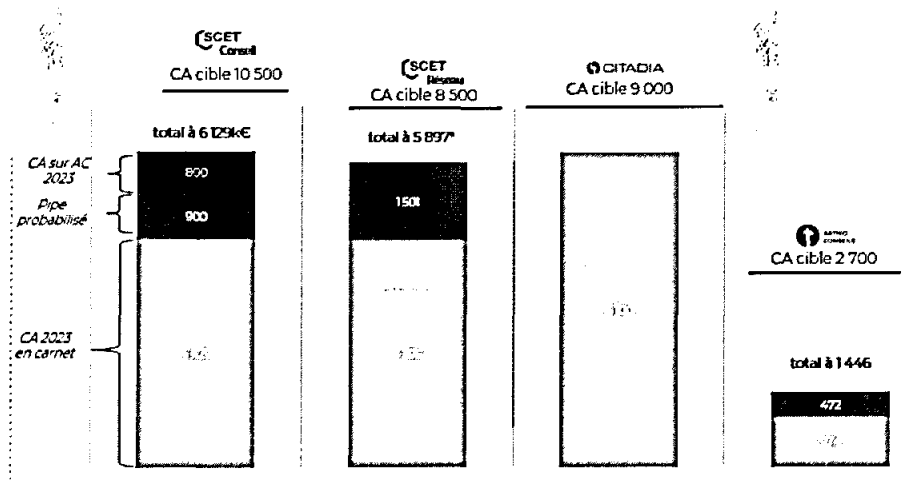


- Des efforts à finaliser sur la SCET pour stabiliser le taux et le porter à 70%
 - Des ETP insuffisamment staffés particulièrement les consultants et consultants juniors, démarrage lent de certaines missions
 - Une responsabilité collective qui doit être encore davantage cadrée
- Un taux Citadia à un niveau satisfaisant : cf démarche métier pour rendre du temps aux équipes pour maintenir le taux sans créer de tension récurrente



- Pour Aatiko, un objectif de maintenir un taux autour de 65% avec les arrivées de fin d'année intégrées

Le pipe commercial 2023 s'élève, fin décembre 2022, à 64% du CA cible, et reste à fiabiliser début 2023 pour piloter l'effort commercial restant vs production



I.3 - Les ressources humaines

a - Effectifs

Au 31 décembre 2022 le Groupe SCET réunissait 385 collaborateurs dont 185 à la SCET, 123 chez Citadia Groupe, 28 chez Aatiko et 49 chez SCET GE.

Mouvements pour l'année 2022 :

	CITADIA	SCET	Aatiko	SCET GE	TOTAL
Entrées	42	50	12	5	109
dont entrées en CDI	36	49	11	5	101
Sorties	40	40	9	10	99



Détail des sorties 2022

	CITADIA	SCET	Aatiko	SCET GE	TOTAL
Décès		1			1
Démission	26	18	4	3	51
Retraite		2		2	4
Fin CDD	6	4	1		11
Fin de période d'essai	5	1	2	1	9
Licenciement non économique	2	1			3
Rupture conventionnelle individuelle	1	8	2	3	14
Transfert		5		1	6
TOTAL	40	40	9	10	99

b - Accords d'entreprise (ou avenants) signés

Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO) - Plan d'épargne entreprise (PEE) :

Ces dispositifs existent à la SCET depuis 2012 mais ont été mis à jour pour tenir compte des évolutions légales et réglementaires :

- Transformation du PERCO en PERECO (Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif) par la conclusion d'un avenant du 7 juin 2022.

Cette possibilité, issue de la loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (dite « Loi Pacte ») présente notamment un intérêt fiscal en permettant aux salariés de déduire de leur revenu imposable leurs versements volontaires. Cela permet aussi de bénéficier du maintien des "taux historiques" pour les prélèvements sociaux sur les plus-values à la sortie du plan alors que les taux ont fortement augmenté.

- Mise à jour du PEE pour modifier la liste des fonds de placement proposés accessibles au titre de la gestion financière (avenant du 17 juin 2022).

c - Election des membres du CSE

La durée du mandat des instances représentatives de l'U.E.S. SCET – SCET GE a été écourtée compte tenu de la démission de l'intégralité des membres du C.S.E (suite au départ de la secrétaire du CSE), avec effet au 1er octobre 2022, au lieu du 22 janvier 2023.

Un accord du 15 juin 2022 maintient le périmètre de l'U.E.S. pour permettre une représentation commune du personnel. Un protocole préélectoral a été conclu avec les organisations syndicales UNSA, CFDT et CFE -CGC le 22 juillet.



Le 1er tour a eu lieu le 21 octobre et le second tour le 4 novembre (uniquement pour le collège ETAM).

Au total 10 titulaires élus (9 cadres – 1 ETAM) et 10 suppléants (9 cadres – 1 ETAM) ont été élus pour une durée de 2 ans et demi, soit jusqu'au 20 avril 2025.

Parmi eux, 3 délégués syndicaux ont ensuite été désignés : UNSA, CFDT, et CFE - CGC (représentation à 33% chacun).



II. . LE VOLET FINANCIER

II.1 - Les méthodes comptables

La SCET applique le règlement ANC-2014-3 relatif au plan comptable général modifié par les règlements n° 2015-06 et 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Pour répondre à la directive comptable 2013/34/UE et à l'ordonnance 2015-900, qui introduisaient une présomption de durée d'utilité non limitée des fonds de commerce, la SCET a décidé en 2016 d'amortir sur 10 ans les fonds de commerce CD CITES et CD HABITAT en résultat courant. En effet, la Directive comptable permettait d'amortir sur une durée fixe lorsque la durée des fonds de commerce ne pouvait être estimée de manière fiable.

Mais compte tenu de la loi ELAN ou loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, qui a accéléré la baisse de l'activité historique de la SCET de gestion de sociétés porteuses de logement social, la société a anticipé cette réduction d'activité en modifiant dès l'exercice 2018 son plan d'amortissement concernant ses deux fonds de commerce. Ainsi depuis le 31/12/2020, les deux fonds de commerce sont totalement amortis.

II.2 - LES COMPTES DE LA SCET

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2022 de la SCET sont annexés au présent rapport et ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du Plan Comptable Général 1999, les exigences de la loi 83-353 du 30 avril 1983 et du décret 83-1020 du 29 novembre 1983.

a - Bilan

Actif – Immobilisations : 14,8 M€ en valeur nette au 31 décembre 2022.

Le montant des immobilisations nettes est en baisse de 5 % par rapport à 2021 Les fonds de commerces ex-CD Cités et ex-CD Habitat au 31/12/2021 sont totalement amortis.

Actif – Créances clients : 5,0 M€ en valeur nette. Les créances clients en valeur brute s'élèvent à 6,5 M€.

Les provisions sur créances (1,54 M€) ont été déterminées suivant les règles de prudence, à savoir dépréciation de 100 %x pour les créances supérieures à un an et dépréciation de 50 % pour les créances supérieures à 6 mois.



Les autres créances d'un montant de 1.0 M€ sont en grande partie stables par rapport à 2021 (1,1M€)

Actif – Valeurs mobilières et disponibilités

La SCET a placé sa trésorerie sur des valeurs mobilières de placement.

Ainsi, au 31 décembre 2022, la SCET affiche un montant global de 5,76 M€ de VMP, contre 7M€ en 2021, s'expliquant par des cash flows d'exploitation encore négatifs en 2022.

Les disponibilités propres de la SCET d'une part et celles de ses comptes de mandats pour le compte de collectivités ou de l'Etat d'autre part s'élèvent à 2,24 M€, au même niveau qu'en 2021.

Passif – Capitaux propres

Les capitaux propres de l'entreprise s'établissent à 18,4 M€ pour un capital social de 42.6 M€.

Capital détenu par les salariés : Néant

Passif – Provisions

Au 31 décembre 2022, le solde des provisions pour risques et charges s'élève à 3,5M€ contre 4,5M€ au 31 décembre 2021.

La baisse est principalement liée :

- aux provisions pour perte à terminaison (142k€ en 2022 vs 458k€ en 2021) , la méthode de valorisation des coûts induits par les missions de conseil ayant changé au 1^{er} janvier 2022 : les coûts des consultants ne sont plus calculés sur une base de coûts complets, incluant des frais de structure indirects, mais uniquement sur le coût moyen de masse salariale propre au grade concerné ; ceci afin d'objectiver les chefs de mission sur leur marge projet pour des éléments sur lesquels ils ont les leviers ;

- aux provisions pour départ à la retraite, du fait de la hausse du taux d'actualisation.

Passif – Dettes

Les dettes d'exploitation d'un total de 5,7 M€ sont en baisse de 1,5 M€ par rapport à 2021.

Les autres dettes d'un total de 0,97 M€ comprennent essentiellement les opérations de mandat pour le compte de collectivités, ainsi que les dettes liées à l'activité d'assurance.

b - Compte de résultat

	2020	2021	2022
EBE SCET (retraité)	- 5 761 K€	-1 589 K€	- 3 115 K€
Résultat d'exploitation	- 7 067 K€	-748 K€	- 2 522 K€
Résultat Financier	+ 117 K€	-656 K€	- 790 K€
Résultat Exceptionnel	- 2 301 K€	511 K€	+ 2 468 K€
Participation			
Résultat Net avant IS	- 9 251 K€	-892 K€	-844 K€
Impôt société	0 K€	0 K€	0 K€
Résultat Net après IS	- 9 251 K€	-892 K€	- 844 K€

Résultat financier : - 790 K€

Concerne principalement la dotation sur provision pour dépréciation des titres de participation de CEI.

Résultat exceptionnel : + 2 468 K€

Lié à la cession des bureaux de Nantes (plus-value).

c - Fonds de roulement net global

Le fonds de roulement net global avant affectation du résultat, déterminé en conformité des dispositions du Plan Comptable Général, s'établit à 11 455 K€ au 31 décembre 2022 contre 12 650 K€ au 31 décembre 2021.

Capitaux propres	18 378 K€ (dont -844 K€ de perte 2022)
Provisions pour risques et charges	<u>3 462 K€</u>
Dettes financières	4 408 K€
Sous-total	26 248 K€
A déduire	
Valeur nette des immobilisations	- 14 793 K€
Fonds de roulement net global	11 455 K€

d - Dividendes

En application des dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1985 (article 243 bis du CGI), il est rappelé que la SCET n'a pas versé de dividendes en 2021 ni au cours des trois exercices précédents.

II.3 - AUTRES INFORMATIONS

a - Le capital social de la SCET et sa répartition

	Capital social	Nombre d'actions	%
Caisse des dépôts	42 608 K€	10 651 996	99,99 %
Personnes physiques	0 K€	4	NS
TOTAL	42 608 K€	10 652 000	100 %

b - Filiales de la SCET

La SCET détient une participation de 11,6 K€, soit 38.67 % du capital de SCET Expertise-comptable, société constituée en 2013.

Les résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2022 de cette participation n'impactent pas les comptes de la SCET.

La SCET détient une participation de 3 806 K€, soit 100 % du capital de la société par actions simplifiée Conseils et Evaluations Immobilières – CEI, rachetée en 2016.

La SCET détient une participation de 6 460 K€, soit 100 % du capital de la société par actions simplifiée CITADIA CONSEIL, rachetée le 28 juin 2017 pour 60 % et en décembre 2019 pour 40 %.

La SCET détient une participation de 3 673 K€, soit 100 % du capital de la société par actions simplifiée AATIKO CONSEILS, rachetée pour 91 % le 3 juillet 2017 et pour le complément en 2019.



La SCET détient une participation de 3 €, soit 100 % du capital de la société à responsabilité limitée PUBLICATIONS D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME, rachetée le 31 mars 2020.




III. LES PERSPECTIVES 2023

L'objectif porté par le plan de transformation est d'atteindre un EBE cible pour le groupe proche de l'équilibre, hors frais de sortie du site Parisien.

Le budget ainsi approuvé au niveau groupe est indiqué ci-dessous :

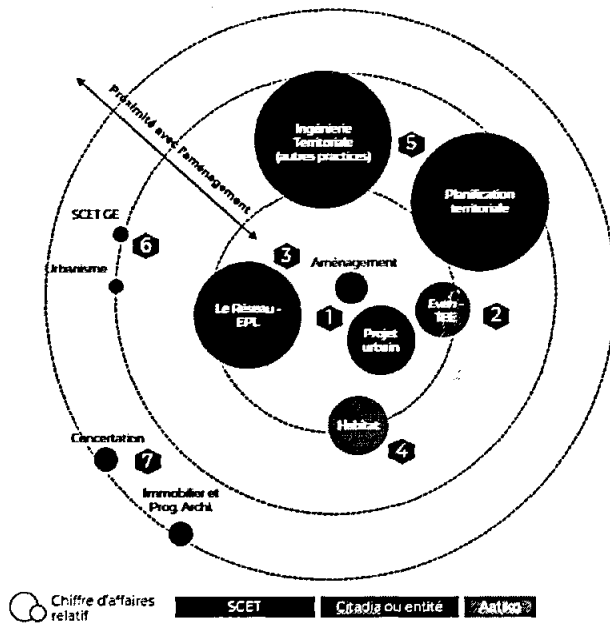
En M€	2021	2022	2023	Version PMT 23
Total CA	30,4	33,3	32,5	35,3
ST Métier	-2,0	-1,3	-1,4	-1,7
Frais de déplacement missions	-0,6	-0,8	-0,6	-0,7
Total CA net	27,8	31,2	30,5	32,9
Masse Salariale	21,7	24,1	23,6	25,3
Immobilier	2,3	2,6	1,4	2,5
Coûts de structure	4,4	4,7	4,0	3,7
Impôts et Taxes	0,6	0,7	0,7	0,7
Total Charges	29,0	32,1	29,8	32,2
EBE	-1,2	-0,9	0,7	0,7
EBE avec frais de sortie Paris	-1,2	-0,9	-0,7	
Autres produits / charges d'exploitation	1,1	-0,4	-0,6	-0,8
REX	0,1	-1,3	-1,3	-0,1
Eléments financiers & exceptionnels	-0,7	1,5*	1,5**	-
Résultat Net	-0,6	0,2	0,2	-0,1

Le poste « CAPEX » est quant à lui impacté par les projets SI et immobilier sur 2023

	Impact CAPEX 2023	Impact P&L 2023	Commentaires
 Projet Agora (ERP) - groupe	240	-40	<ul style="list-style-type: none"> Projet Agora : coût d'implémentation avec mise en service estimée au 1^{er} juillet
 Renouvellement parc PC - groupe	270	-90	
Sortie PC remplacés	-30	30	
 Aménagement Bureaux Paris	700	-140	<ul style="list-style-type: none"> PC : renouvellement global (obsolescence, sécurité et convergence) – 270 PC à 1 ke Bureaux Bordeaux : aménagements faits en 2022 Rouen et Toulouse ont une VNC à 0
Aménagement Bureaux Bordeaux	-	-25	
Cession Rouen	-	569	
Cession Toulouse	-	888	
Variation CAPEX (valeur brute)	1 180		
Impact P&L		1 192	

D'un point de vue stratégique, un renforcement sur les activités de conseil en aménagement et projets urbains est ciblé en 2023, afin de faire croître l'activité conseil en réponse aux urgences territoriales.

A date, les activités du groupe SCET mobilisent fortement des expertises dans le champ de l'aménagement



L'appui aux aménageurs représente -2,5 m EUR répartis entre la pratique AMIGT SCET et le Projet Urbain de Citadia :

- ENJEUX**
- 1 Fusion des équipes pour couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur
 - 2 Intégration d'une partie des compétences EVEN-Projet urbain pour développer une offre aménagement durable
 - 3 Aménagement et EPL du Réseau SCET :
 - Enjeux réputationnel de montée en compétence bénéficiant au contrat de Réseau
 - Enjeu de démarche commerciale du Conseil vers les EPL du Réseau qui sont principalement des EPL d'Aménagement
 - 4 Apport de l'expertise habitat du groupe pour leur accompagner les bailleurs sociaux dans leur transformation en aménageur

L'appui aux aménageurs se retrouve dans nos projets d'ingénierie territoriale, de conseil aux bailleurs sociaux, mais également en animation métier du Réseau SCET :

- ENJEUX**
- 5 Ingénierie et planification territoriale : Faire bénéficier les clients Planification/ingénierie territoriale des expertises de l'équipe aménagement et vice versa
 - 6 A travers la revue Urbanisme ou le Groupement d'employeurs, la fabrique urbaine est au cœur de nos facteurs de réputation et de différenciation
 - 7 Faire résonner dans les métiers de la programmation architecturale, de l'immobilier et de la concertation les enjeux d'aménagement

Enjeu indirect : Impact réputationnel du positionnement en force du groupe SCET sur le conseil en aménagement

Ce renforcement se ferait via une acquisition externe avec les éléments suivants :

- créer l'acteur leader sur l'accompagnement des opérations d'aménagement
- un rapprochement progressif des équipes SCET et Citadia complété par le renfort de l'équipe de la structure intégrée
- Objectifs :
 - Couvrir l'ensemble des expertises clés du marché
 - S'autonomiser des autres acteurs de la chaîne de valeur (conception, immobilier ...)
 - Être innovant, agile, pragmatique dans l'apport de solutions
 - S'appuyer sur un écosystème vaste permettant de démultiplier son impact
 - Rester un acteur de confiance, 100% d'intérêt général

Quant à la structure de nos coûts de structure hors masse salariale, nous visons toujours l'atteinte du plan d'économie et la cession de nos bureaux à Toulouse et Rouen.



Certifié Conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, elongated shape with a vertical stroke through the middle.

Comptes annuels



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé	4 000 000		4 000 000	4 000 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 365 211	1 298 080	67 131	71 871
Fonds commercial	4 735 372	4 735 371	1	1
Autres immobilisations incorporelles	115 216		115 216	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	102 021		102 021	102 021
Constructions	2 531 672	1 897 124	634 548	965 902
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	882 340	877 509	4 831	12 393
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	98 664		98 664	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	14 141 985	2 819 082	11 322 903	12 092 446
Créances rattachées à des participations	7 760		7 760	7 760
Autres titres immobilisés	8 385		8 385	8 385
Prêts	1 801 136		1 801 136	1 859 297
Autres immobilisations financières	630 689		630 689	415 992
ACTIF IMMOBILISE	26 420 451	11 627 166	14 793 285	15 536 068
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	15 247		15 247	1 109
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	6 537 784	1 540 221	4 997 563	6 380 112
Autres créances	1 013 230		1 013 230	1 091 808
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	5 762 593		5 762 593	6 969 466
Disponibilités	2 236 682		2 236 682	2 236 955
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	176 082		176 082	663 950
ACTIF CIRCULANT	15 741 616	1 540 221	14 201 395	17 343 399
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	46 162 068	13 167 387	32 994 680	36 879 467



Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé :)	42 608 000	42 608 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	160 800	160 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	6 232 350	6 232 350
Report à nouveau	-29 778 564	-28 886 103
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-844 469	-892 461
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	18 378 117	19 222 586
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	852 754	1 087 720
Provisions pour charges	2 608 831	3 374 972
PROVISIONS	3 461 586	4 462 692
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 403 725	4 500 000
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 150 559	2 604 285
Dettes fiscales et sociales	3 515 417	4 596 695
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	94 040	
Autres dettes	972 154	1 474 559
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	19 083	18 649
DETTES	11 154 978	13 194 188
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	32 994 680	36 879 467



Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	19 807 249		19 807 249	21 789 361
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	19 807 249		19 807 249	21 789 361
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 727 090	3 724 710
Autres produits			424 844	618 136
PRODUITS D'EXPLOITATION			22 959 182	26 132 207
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			8 665 971	8 171 711
Impôts, taxes et versements assimilés			789 325	880 120
Salaires et traitements			9 234 768	10 249 367
Charges sociales			4 212 211	4 797 092
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			332 116	555 524
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 540 221	1 445 682
Dotations aux provisions			280 301	710 667
Autres charges			427 133	69 731
CHARGES D'EXPLOITATION			25 482 047	26 879 894
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 522 864	-747 687
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				100 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			21 106	11 932
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				15
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			24 662	1 177
PRODUITS FINANCIERS			45 769	113 124
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			799 543	766 000
Intérêts et charges assimilées			35 173	2 931
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 283	
CHARGES FINANCIERES			835 999	768 931
RESULTAT FINANCIER			-790 230	-655 807
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-3 313 094	-1 403 494



Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		606 733
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 550 019	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 550 019	606 733
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 792	70 808
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	68 602	24 891
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	81 394	95 699
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 468 625	511 034
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	25 554 971	26 852 063
TOTAL DES CHARGES	26 399 440	27 744 524
BENEFICE OU PERTE	-844 469	-892 461



Annexes

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La SCET poursuit son objectif de retour à l'équilibre en prenant des mesures de rationalisation concernant ses moyens humains mais également ses moyens généraux. La société a entrepris une refonte de son organisation à la fois au niveau des métiers mais aussi des fonctions supports.

La SCET qui avait contracté un prêt Garanti par l'Etat de 4 500 000 € en 2020, a effectué son premier remboursement au mois de décembre 2022.

REGLES ET METHODE COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, de régularité et d'image fidèle conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La SCET applique le règlement ANC-2014-3 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N°2015-06 du 23 novembre 2015 et N°2016-07 du 4 novembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles sont constituées :

- de logiciels évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans.
- de fonds de commerce apportés par les sociétés BETURE, CD CONSULTANT, CD HABITAT (en provenance de SCIC DEVELOPPEMENT et GFF INSTITUTIONNELS) et CD CITES (en provenance de ICADE G3A).

L'ensemble de ces fonds de commerce sont à ce jour provisionnés à 100 %.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pratiqués sur l'actif immobilisé sont déterminés selon la méthode linéaire compte tenue de la durée d'utilisation de chaque bien.

Constructions	25 ans ou 30 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Agencements, installations, mobiliers de bureau	6 ans à 10 ans

Il n'a pas été pratiqué d'amortissements dérogatoires.

TITRES DE PARTICIPATION

La valeur d'inventaire des titres de participation a été déterminée d'après la valeur de la quote part de situation nette comptable détenue par la SCET, dans les capitaux propres de ses filiales et participations.

Conformément à ce principe, les modalités suivantes ont été retenues :

- L'estimation de la valeur des titres de participation se fonde sur leur coût d'acquisition, sauf les cas où la quote part de situation nette comptable de la filiale est inférieure à ce prix. Dans ce cas, le coût d'acquisition est également comparé à la valeur d'usage déterminée à partir de la quote part de situation nette corrigée d'éventuels éléments complémentaires d'appréciation.
- Sur la base de ces estimations, la dépréciation des titres de participation est complétée, le cas échéant, par une dépréciation des créances aux filiales et par des provisions pour risques en cas de situation nette négative.

En ce qui concerne les récentes acquisitions de titres (CEI, Citadia, Aatiko), il a été effectué au 31 décembre 2022 un test de dépréciation afin de déterminer la valeur de ces entreprises par la méthode des discounted cash-flows. Suite à cette analyse, la SCET a constaté une perte de valeur de 800 K€ pour CEI.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Il s'agit principalement des prêts à l'effort construction présentés à leur valeur nominale, et des dépôts et cautionnements versés.

AUTRES PROVISIONS

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.



Des provisions sur créances douteuses ont été constituées.

Chaque créance fait l'objet d'une étude sur sa recouvrabilité en fonction de son ancienneté et des litiges éventuels :

- Provision à 50% pour les créances supérieures à 6 mois.
- Provision à 100% pour les créances supérieures à 1 an ou concernant des sociétés en cours de liquidation.

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux risques et charges encourus et connus à la clôture de l'exercice.

Dans le cadre des activités réalisées par la société, des litiges apparaissent régulièrement. Les provisions éventuellement constituées sont, sur la base de l'évaluation faite par la société et ses conseils, jugées suffisantes à la clôture et la société considère qu'elle dispose de l'ensemble des éléments lui permettant d'étayer sa position.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS ET AUTRES PLACEMENTS

La SCET place ses excédents de trésorerie sur des SICAV auprès de la BNP PARIBAS

OPERATIONS DE MANDATS

La société gère des opérations de mandat en paiement pour compte.

Un compte bancaire pour chaque opération est ouvert pour enregistrer tous les encaissements et décaissements en contrepartie d'un compte créditeur divers distinct pour chaque opération.

ENGAGEMENTS DE FIN DE CARRIERE ET AUTRES AVANTAGES LONG TERME

Dans le respect de la recommandation du CNC 2013-R-002 et à la norme IAS 19 R, la SCET constate une provision pour engagement de retraite basée sur les indemnités conventionnelles de départ volontaire.

Les engagements bruts (méthode rétrospective) sont affectés de la probabilité d'être présent dans la société à l'âge de la retraite (application du taux moyen de départ annuel et des tables de mortalité des années 2003-2005) et indexés à 2 % pour tenir compte de l'évolution moyenne de la masse salariale. Est appliqué alors un taux de turn over calculé par tranches d'âges sur une moyenne des 3 derniers exercices.

Les hypothèses de départ tiennent compte à la fois de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) 2009 et d'une étude portant sur le calcul de l'âge moyen des départs réalisés à la SCET :

- 30% des départs volontaires se feraient avant 63 ans pour les salariés âgés de moins de 40 ans à la date de clôture,
- 40% des départs volontaires se feraient avant 63 ans pour les salariés âgés de 40 ans à moins de 45 ans à la date de clôture,



- 50% des départs volontaires se feraient avant 63 ans pour les salariés âgés de 45 ans à moins de 50 ans à la date de clôture,
 - 60% des départs volontaires se feraient avant 63 ans pour les salariés âgés de 50 ans à moins de 55 ans à la date de clôture,
 - 70% des départs volontaires se feraient avant 63 ans pour les salariés âgés de 55 ans et plus à la date de clôture.
- Pour chacune de ces hypothèses, le complément à 100% concerne les départs volontaires après 63 ans.

L'assiette de calcul est déterminée à partir de la rémunération globale brute des 12 derniers mois précédant la date de rupture à savoir salaire de base + indemnité de fonction + prime de performance et/ou individuelle + prime de vacances.
Cette indemnité de départ est limitée à 100 000 € bruts.
De plus, les indemnités des salariés susceptibles de partir à la retraite en 2022 sont calculées en réel et prises en compte dans le calcul de la provision.

Le résultat ainsi obtenu est actualisé à 3,1 % sur la base du taux de rendement à maturité 14 ans des obligations Corporate (à versement de coupons fixes) de la zone euro notées AA et chargé à 47 %.

Suite à la mise en place de SCET GE, la SCET s'était engagée auprès de SCET GE à prendre en charge au moment du départ à la retraite des salariés transférés, l'indemnité de départ à la retraite. Celle-ci est calculée à la date de leur transfert soit au 31.03.2013 pour la plupart des salariés soit au 31 décembre de l'année précédant la date de leur transfert.
Ainsi concernant ces salariés, la SCET a maintenu dans ses comptes une PIDR de 574 K€ à fin décembre 2022 contre 804 K€ à fin décembre 2021.

PARTICIPATION DES SALARIES

Suite à la création de SCET GE, un accord de participation aux résultats UES a été conclu le 25 juin 2013 pour une durée indéterminée avec les Organisations Syndicales.
La réserve spéciale de participation est calculée conformément à la formule de droit commun définie par l'article L 3324-1 du Code du travail.
Elle s'exprime par la formule : $RSP = \frac{1}{2} (B - 5\%C) * (S/VA)$.
Pour l'exercice 2022, aucune provision n'a pu être constatée compte tenu du résultat fiscal déficitaire.

REMUNERATIONS

Le montant des 10 meilleures rémunérations s'établit à 1 366 365 € (1 299 698 € pour l'exercice 2021).

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux Comptes s'élèvent à 84 K€ HT pour l'exercice 2022.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les opérations qui composent le chiffre d'affaires sont comptabilisées à l'avancement.

L'analyse des contrats permet de provisionner des pertes à terminaison lorsqu'ils sont prévus déficitaires à leur terme.

La sélection des contrats a conduit à calculer un pourcentage sur la totalité des contrats en terme de marge négative et à son échéance finale.

Ainsi la sélection s'ouvre aux affaires pour lesquelles la totalité du CA n'est pas facturé mais qui affichent un taux d'avancement sur les charges de plus de 100 %, ou qui présente un écart entre le taux d'avancement des charges par rapport au taux d'avancement des produits supérieur de 50%.

Le montant de la perte est alors obtenu en effectuant le calcul suivant :

$$(\text{CA restant à facturer} * \text{charges déjà constatées}) - \text{CA restant à facturer} \\ \text{CA déjà constaté}$$

Une décote de 50% est appliquée sur ce résultat dans la mesure où les contrats supportent des coûts très significatifs lors de leur mise en place et que les coûts s'avèrent moins importants par la suite.

La SCET a évalué en 2022 cette provision pour pertes à terminaison sans changement de méthode par rapport à l'exercice précédent.

La société a constaté dans ses comptes en 2022 une provision de 142 K€ contre 458 K€ en 2021.

COMPTES CONSOLIDES

Les comptes de la société sont intégrés dans la consolidation du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations domicilié au 51 rue de Lille à Paris 7^{ème}- Siret 180020026 00019.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il est prévu en 2023 de céder la filiale CEI.

Par ailleurs, la SCET va changer de siège social courant du mois de juin 2024.



Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 417 134		169 534
Terrains	102 021		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	1 356 335		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	1 740 511		
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	44 755		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	965 264		2 745
Emballages récupérables et divers	2 157		
Immobilisations corporelles en cours			98 664
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 211 043		101 409
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	14 119 745		30 000
Autres titres immobilisés	8 385		
Prêts et autres immobilisations financières	2 275 289		263 599
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16 403 419		293 599
TOTAL GENERAL	27 031 596		564 542

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		370 869	6 215 799	
Terrains			102 021	
Constructions sur sol propre		456 554	899 781	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		108 620	1 631 892	
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			44 755	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		132 581	835 429	
Emballages récupérables et divers			2 157	
Immobilisations corporelles en cours				98 664
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	697 755		3 614 698	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			14 149 745	
Autres titres immobilisés			8 385	
Prêts et autres immobilisations financières		107 062	2 431 826	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		107 062	16 589 955	
TOTAL GENERAL		1 175 686	26 420 451	



Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial	2 768 848			2 768 848
Autres immobilisations incorporelles	1 609 892	46 652	358 464	1 298 080
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 378 739	46 652	358 464	4 066 928
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 356 335		456 554	899 780
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	774 609	275 157	52 423	997 344
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	44 755			44 755
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	503 651	4 778		508 428
Emballages récupérables, divers	451 378	5 529	132 580	324 326
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 130 727	285 464	641 557	2 774 633
TOTAL GENERAL	7,509,466	332,116	1,000,021	6,841,561

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL:							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL:							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	3 374 972		766 141	2 608 831
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 087 720	280 301	515 267	852 754
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	4 462 692	280 301	1 281 408	3 461 586
Dépréciations immobilisations incorporelles	1 966 523			1 966 523
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	2 019 539	799 543		2 819 082
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	1 445 682	1 540 221	1 445 682	1 540 221
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	5 431 744	2 339 764	1 445 682	6 325 826
TOTAL GENERAL	9 894 436	2 620 065	2 727 090	9 787 412
Dotations et reprises d'exploitation		1 820 522	2 727 090	
Dotations et reprises financières		799 543		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

**Detail des provisions pour risques
 et charges**

Déclaration au 31/12/2022



Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Pour risques clients	261 000	30 200		57 600	233 600
Pertes à terminaison	457 667	142 449	36 434	421 233	142 449
Ressource humaine	365 140	107 652			472 792
Pour indemnité de départ en retraite	3 339 533		663 154	94 497	2 581 882
Pour ancienneté	35 439		1 019	7 471	26 949
Autres risques	3 913				3 913
TOTAL	4 462 692	280 301	700 607	580 801	3 461 586



ETAT DES CRÉANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	7 760	7 760	
Prêts	1 801 136	99 603	1 701 533
Autres immobilisations financières	630 689	630 689	
Clients douteux ou litigieux	60 124	60 124	
Autres créances clients	6 477 660	6 477 660	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	26 378	26 378	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	6 232	6 232	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	319 145	319 145	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	566 900	566 900	
Débiteurs divers	94 575	94 575	
Charges constatées d'avance	176 082	176 082	
TOTAL GENERAL	10 166 681	8 465 148	1 701 533

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	47 645
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	105 806
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	4 403 725	1 155 304	3 248 421	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 150 559	2 150 559		
Personnel et comptes rattachés	923 675	923 675		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 078 727	1 078 727		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 364 688	1 364 688		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	148 327	148 327		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	94 040	94 040		
Groupe et associés				
Autres dettes	972 154	972 154		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	19 083	19 083		
TOTAL GENERAL	11 154 978	7 906 556	3 248 421	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	96 275
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	



Exprimé en €

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		14 111 985	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	389 722	71 083	
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			



Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	État
CHARGES À PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH				
408100	FOURN FACTURES NON PARV LETTREE	1 335 927,90	1 678 619,27	-342 691,37
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH		1 335 927,90	1 678 619,27	-342 691,37
AUTRES DETTES				
419800	RRR A ACCORDER & AUT AV A ETABLIR	58 000,00	199 344,68	-141 344,68
TOTAL AUTRES DETTES		58 000,00	199 344,68	-141 344,68
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PERS DETTES PROV PR CP	890 485,17	871 900,37	18 584,80
428300	PROVISION PRIME DE PERFORMANCE		683 647,00	-683 647,00
428800	PERS AUT CAP	31 009,00	31 009,00	
438200	CHG SOC S/ CP	413 209,43	409 793,17	3 418,26
438300	CHARGES SOCIALES SUR PRIMES PERF		321 314,00	-321 314,00
438600	AUT CAP	11 415,00	7 262,00	4 153,00
448800	ETAT - TAXE APPR A PAYER		-11 515,80	11 515,80
448810	ETAT - CAP PART EFF CONSTRUCTION		47 645,08	-47 645,08
448830	ETAT - AUT CAP		-11 347,66	11 347,66
448840	TAXE EFFORT CONSTRUCTION	43 027,85		43 027,85
448850	ATLAS FORMATION	4 449,32		4 449,32
448860	ADESATT	914,89		914,89
448870	TAXE APPRENTISSAGE	6 781,27		6 781,27
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		1 403 291,93	2 349 707,16	-946 415,23
TOTAL CHARGES À PAYER		2 797 219,83	4 227 671,11	-1 430 451,28

**DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Sous traitance	50 908
Locations	27 948
Maintenance	79 885
Abonnements	14 341
Autres	3 000

TOTAL 176 082**DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Sur facturation	19 083
Sur arrêté des comptes	0

TOTAL 19 083

PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2021	31/12/2022
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		
418100 CLIENTS- FACTURES A ETABLIR	414 010,81	913 069,18
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	414 010,81	913 069,18
AUTRES CREANCES		
409110 AVOIR A RECEVOIR	1 109,00	15 246,56
448700 ETAT- PRODUIT A RECEVOIR	235 484,00	
TOTAL AUTRES CREANCES	236 593,00	15 246,56
BANQUES, ETABLISSEMENTS FINANCIERS		
518700 BANQUES-PRODUITS A RECEVOIR		
TOTAL BANQUES, ETABLISSEMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	650 603,81	928 315,74



VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS

	VALEUR COMPTABLE AU 31/12/2022	Valeur marché au 31/12/2022			Moins values latentes	Plus values latentes
		OPCVM Trésorerie régulière	OPCVM Trésorerie dynamique	Obligations		
VMP					0	
VMP autres gestions	5 737 930	5 737 930				24 662
Intérêts courus	0					0
	5 737 930	5 737 930	0	0	0	24 662

DISPONIBILITES

	Disponibilités	Fonds détenus pour compte (*)	Total
- Banques	2 132 065	104 617	2 236 682
- Compte à terme			0
Total 1	2 132 065	104 617	2 236 682
- Intérêts courus à recevoir			
Total général	2 132 065	104 617	2 236 682

(*) mandat

Composition du capital social

Déclaration au 31/12/2022



Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	10 652 000			4
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				



Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		19 222 586
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		19 222 586
Variations en cours d'exercice		En moins
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		844 469
	SOLDE	844 469
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		18 378 117

Ventilation du chiffre d'affaires

Déclaration au 31/12/2022



Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	%
Contrat de réseau	7 478 977		7 478 977	7 842 288	-4,63 %
Prestations d'expertise	10 110 737		10 110 737	10 352 815	-2,34 %
Mise à disposition de personnel	492 672		492 672	452 100	8,97 %
Management de sociétés- Gestion	13 300		13 300	923 025	-98,56 %
Management de projets	104 472		104 472	428 169	-75,60 %
Gestion immobilière	4 005		4 005	124 025	-96,77 %
Formation	1 089 348		1 089 348	875 817	24,38 %
Mise à disposition de moyens	361 000		361 000	361 000	
Autres	152 736		152 736	430 123	-64,49 %

TOTAL	19 807,249		19 807,249	21 789 361	-9,10 %
--------------	-------------------	--	-------------------	-------------------	----------------



Nature des Charges	Montant	Imputation au compte
Litige Wolford	1 500	671800
Remboursement Ville de Nogent	11 292	671800
VNC immobilisations incorporelles	12 405	675100
VNC immobilisations corporelles	56 197	675200
TOTAL	81 394	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Ventes des locaux de bureaux de Nantes	2 550 000	775200
Divers	19	778800
TOTAL	2 550 019	

Répartition de l'impôt sur les
bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-3 313 094		-3 313 094
Résultat exceptionnel à court terme	2 468 625		2 468 625
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	-844 469		-844 469



Engagements donnés					
Catégories d'engagements	Total	Au profit de			
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées
TOTAL					

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Pret Garanti par l'Etat	4 220 766					4 220 766
Aval et Cautions délivrés par BNP en faveur d'Orias	115 000					115 000
Garantie sur le marché d'Etude de régénération de secteurs sur CERGI	16 632					16 632
EV GAPD loyer chemin Vert	257 520					257 520
TOTAL						
	4 609 918					4 609 918

Engagements réciproques					
Catégories d'engagements	Total				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées
TOTAL					



Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	159	6
Agents de maîtrise	21	
Employés		
TOTAL	180	6



Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
CEI (31/12/2021)	8 000 397 856	100	3 805 543 1 600 000			1 532 044 86 273
CITADIA Conseil (31/12/2021)	37 000 563 050	100	6 460 000 6 000 000			2 659 938 14 018
AATIKO (31/12/2021)	30 000 1 409 321	100	3 673 093 3 673 093			745 786 114 165
PUBLICATIONS D'ARCHITECTE et URBAN (31/12/2021)	532 500 531 422	100		3 3	250 000	259 683 -304 915
		0,00				
		0,00				
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
SCET EXPERTISE (30/09/2021)	30 000 117 020	38,67	11 600 11 600			361 328 9 871
OUEST ENERGIE	3 049 18 580	12,5	381			
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
Autres		0,00	161 365 8 207			
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				



Certifié conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'W' followed by a long horizontal stroke.

Rapport sur le Gouvernement d'entreprise

2022

SA SCET

Société Anonyme au capital de 42 608 000 euros

RCS Paris 562 000 349

Siège Social : 52 rue Jacques Hillairet - 75612 Paris cedex 12



SOMMAIRE

1. LA PRESENTATION ET L'ADMINISTRATION DE LA SCET

1.1 La gouvernance de la SCET

1.2 La liste des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux de la SCET

1.3 Choix des modalités d'exercice de la Direction générale

1.4 Le Commissariat aux comptes de la SCET

2. LES CONVENTIONS REGLEMENTEES



1. LA PRESENTATION ET L'ADMINISTRATION DE LA SCET

L'objet social principal de la SCET est de faciliter les initiatives des collectivités territoriales dans les domaines de leurs compétences.

Le siège social se situe 52 rue Jacques Hillairet – 75612 Paris cedex 12.

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 562 000 349.

Depuis le 14 février 2012, la Caisse des dépôts est devenue l'actionnaire majoritaire à 99,99 %. Six actions sont détenues par des personnes physiques.

1.1 LA GOUVERNANCE DE LA SCET

Le Conseil d'Administration est composé de 7 membres et a pour mission de déterminer les orientations de l'activité de la société et de veiller à leur mise en œuvre.

La Présidence du Conseil d'Administration est assurée par Madame Carole ABBEY depuis le 17 juin 2021.

La Direction Générale est assurée par Monsieur Romain Lucazeau depuis le 1er juin 2021.

Le représentant permanent de la Caisse des dépôts est depuis le 22 mars 2023 Madame Léa Palas en remplacement de Monsieur Ambroise de Sainte Foy.

Le Conseil d'Administration est composé de,

- Madame Carole Abbey, Présidente
- Madame Léa Palas, Représentante permanente de la Caisse des Dépôts,
- Madame Gwenola Martin,
- Monsieur Benoit Parizet,
- Madame Isabelle Bonnaud-Jouin.
- Monsieur Dominique Bussereau
- Monsieur Michel Grass

Le Conseil d'Administration est composé à 60 % de femmes.



1.2 LA LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SCET

Conformément aux dispositions de la loi relative aux nouvelles régulations économiques (NRE), la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de la SCET est précisée ci-dessous :

Mandataires sociaux à fin 2022 :

- Monsieur Romain Lucazeau
 - ✓ SCET Directeur général
 - ✓ SCET GE Président – Représentant de la SCET
 - ✓ CEI Président de la SAS – Représentant de la SCET
 - ✓ AATIKO Président de la SAS – Représentant de la SCET
 - ✓ CITADIA CONSEIL Président de la SAS - Représentant de la SCET
 - ✓ EVEN CONSEIL Président de la SAS - Représentant de la SCET
 - ✓ CITADIA DESIGN Président de la SAS - Représentant de la SCET
 - ✓ MERCAT Président- Représentant de la SCET
 - ✓ AIRE PUBLIQUE Président- Représentant de la SCET
 - ✓ PUBLICATIONS D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME – Gérant
 - ✓ CDC BIODIVERSITE -Administrateur
 - ✓ SEM GENOPOLE Censeur - Représentant de la SCET
 - ✓ Fédération des EPL - Représentant de la SEM Genopole au Conseil d'administration
 - ✓ RPLV Co-gérant

- Madame Carole ABBEY
 - ✓ Administratrice de la SCET -
 - ✓ Administratrice de Bpifrance SA -
 - ✓ Administratrice de Bpifrance Investissement
 - ✓ Administratrice de Bpifrance Participations
 - ✓ Administratrice de Transdev
 - ✓ Administratrice d'Icade
 - ✓ Directrice du Pilotage des Participations Stratégiques de la Caisse des dépôts et consignations

- Madame Gwenola Martin
 - ✓ Administratrice de la SCET,
 - ✓ Sous directrice – responsable du département Emploi Rémunération Développement des compétences et Egalité professionnelles à la DRH Caisse des Dépôts

- Madame Isabelle Bonnaud-Jouin (depuis juin 2022)
 - ✓ Administratrice de la SCET,
 - ✓ Administratrice de la Saiem de Nogent sur Marne



- ✓ Administratrice (et membre du bureau) de la Fédération des EPL (association)
 - ✓ membre du bureau du groupement d'employeurs de la SCET
- Monsieur Benoît Parizet
 - ✓ Administrateur de la SCET
 - ✓ Président conseil d'archipels
 - ✓ Membre du conseil d'alentour
 - ✓ Membre du conseil du Pass culture
 - ✓ Membre du conseil de la fondation Dauphine
 - Monsieur Ambroise de Sainte-Foy,
 - ✓ Administrateur de la SCET, représentant de la Caisse des dépôts et consignations
 - Monsieur Dominique Bussereau
 - ✓ Administrateur de la SCET
 - ✓ Censeur au Conseil d'administration de CMACGM
 - ✓ Membre du Conseil de Surveillance d'Edeis
 - ✓ Administrateur de la CAREL (caisse de retraite des élus locaux)
 - ✓ Senior Advisor de Roland Berger
 - ✓ Président de la Sasu Charbus Conseil
 - Monsieur Michel Grass
 - ✓ Administrateur de la SCET- Président du comité d'audit et des risques de la SCET
 - ✓ Président du conseil d'administration de la Banque Populaire de Bourgogne Franche Comté
 - ✓ Administrateur, membre du comité des risques Natixis Invest Manager
 - ✓ Administrateur fondation La Vie au grand air

1.3 CHOIX DES MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Le Conseil d'administration du 17 mai 2021 a décidé de dissocier les fonctions de Président et de Directeur général ; en conséquence, Madame Carole Abbey a été nommée Présidente du conseil d'administration et Romain Lucazeau a été nommé Directeur général à effet du 1^{er} juin 2021.



1.4 LE COMMISSARIAT AUX COMPTES DE LA SCET

Le commissariat aux comptes de la SCET est assuré par,

- le Cabinet MAZARS SA, représenté par Monsieur Gilles MAGNAN, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, au titre d'un mandat de 6 exercices venant à expiration à l'issue de la présente assemblée.
- Madame Anne VEAUTE en qualité de commissaire aux comptes suppléant, au titre d'un mandat de 6 exercices venant à expiration à l'issue de la présente assemblée.

L'assemblée générale ordinaire se prononcera sur le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire.

2 LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Avec Caisse des Dépôts :

Personnes concernées SCET SA représentée par Monsieur Romain Lucazeau, Directeur Général, Caisse des Dépôts représenté par Monsieur Eric Lombard, Directeur Général.

Objet de la convention : La convention concerne une licence de marque.

Date de la convention initiale : 27 janvier 2022

Cette convention a été conclue le 27 janvier 2022. Le montant relatif à la licence de marque s'élève pour l'exercice 2022 à 175.960 € HT.

Avec Publication d'Architecture et d'Urbanisme :

Personnes concernées : SCET SA représentée par Monsieur Romain Lucazeau, Directeur Général, Publication D'Architecture et d'Urbanisme, représentée par Romain Lucazeau, Gérant.

Objet de la convention : Mise à disposition d'une avance en compte courant

Date de la convention initiale : 19 juillet 2021

Cette convention a été conclue à compter du 19 juillet 2021 jusqu'au 30 juin 2022. Un avenant a été signé le 30 mai 2022 Le montant de l'avance réalisée par SCET SA pour l'exercice 2022 est de 100 000 € HT.

Avec Publication d'Architecture et d'Urbanisme :

Personnes concernées : SCET SA représentée par Monsieur Romain Lucazeau, Directeur Général, Publication D'Architecture et d'Urbanisme, représentée par Romain Lucazeau, Gérant.



Objet de la convention : Mise à disposition d'une avance en compte courant

Date de la convention initiale : 19 juillet 2021 Cette convention a été conclue à compter du 19 juillet 2021 jusqu'au 30 juin 2022. Un avenant a été signé le 1er septembre 2022. Le montant de l'avance réalisée par SCET SA pour l'exercice 2022 est de 150 000 € HT.

Avec Publication d'Architecture et d'Urbanisme :

Personnes concernées : SCET SA représentée par Monsieur Romain Lucazeau, Directeur Général, Publication D'Architecture et d'Urbanisme, représentée par Romain Lucazeau, Gérant.

Objet de la convention : Mise à disposition d'une avance en compte courant

Date de la convention initiale : 19 juillet 2021

Cette convention a été conclue à compter du 19 juillet 2021 jusqu'au 30 juin 2022. Un avenant a été signé le 28 octobre 2022. Le montant de l'avance réalisée par SCET SA pour l'exercice 2022 est de 60 000 € HT.